

Le sonnet

L2 Lettres Modernes

22/03/2021

PAYET Joy

Introduction

D'origine italienne (XIII^e siècle), le sonnet s'est implanté dans toute l'Europe au cours de la Renaissance. En France, les poètes du XVI^e siècle, Marot, Du Bellay, Ronsard, Louise Labé en ont fait leur genre de prédilection. Les poètes de la deuxième moitié du XIX^e siècle (Baudelaire, Gautier, les parnassiens), le remettront au goût du jour par la suite.

Plan :

Tout d'abord nous verrons dans une première partie les origines et les règles, ensuite nous aborderons dans une seconde partie un texte de Joachim du Bellay sonnet XII, enfin nous examinerons un sonnet de Louise Labé.

I-Le sonnet : Origine et règles

La première apparition du sonnet fut en Sicile au XIII^e siècle à la cour de Frédéric II d'Hohenstaufen, et sous la plume du poète Giacomo da Lentini qui écrira 2 sonnets. Mais aussi par la suite le sonnet s'est plutôt développé en Toscane sa structure la plus usuelle serait celle de Pétrarque, qui est un poète italien, notamment connue pour l'œuvre « Canzoniere » dont les rimes sont : « ABAB ABAB CDC DCD »

À la fin du XV^e siècle il y a de plus en plus d'imitateurs de sonnet en Italie, grâce à l'invention et l'expansion de l'imprimerie Pétrarque pourra enfin imprimer ses recueils. Le sonnet continue son élan ou la mode italienne lance le pétrarquisme et devient un genre « Européen » par excellence.

Dès le XVI^e siècle, en Espagne, en Catalogne, puis en France où le premier sonnet fut publié par Clément Marot en 1529 qui émet une adaptation des « Six sonnets de Pétrarque » ; de fait, les premiers sonnets publiés en langue française sont le plus souvent des traductions du célèbre Italien.

En revanche en Allemagne et en Angleterre ce n'est qu'à partir du XVII^e siècle que le sonnet est utilisé.

Le sonnet fut prisé par les poètes de la pléiade, il est considéré comme le plus grand des poèmes de nos jours. Au temps de Pétrarque, le sonnet n'était qu'une forme écrite d'une pièce de vers en stance qu'on accompagnait au son d'un instrument comme par exemple avec de la lyre. Sous plusieurs l'influence le véritable sonnet dont la forme poétique est due est devenue plus popularisée. Au XVI ème siècle les poètes français comme Joachim du Bellay qui l'emprunte aux Italiens. En France, le sonnet fut dans tout son apogée que sous Louis 13 et au commencement du règne de Louis 14. Ce qui va propulser le sonnet davantage est un événement littéraire et qui va notamment montrer l'importance de ce genre de poésie.

La Querelle des Jobelins et des Uraniste 1648-1649

Ce sont les noms de deux parties précieuses, dans la société française le moindre incident était l'occasion de cabale littéraire qui divisait les beaux esprits de la cour et de la ville. Pour sujet deux sonnets celui de Vincent Voiture auteur d'Uranie dont le parti était pris par la duchesse de Longueville et les autres femmes, et l'autre partie Isaac de Benserade auteur du sonnet de Jobelins dont le soutien était pris par le Prince de Conti qui est le frère de la Duchesse.

Le sonnet reste la forme poétique la plus pratiquée durant toute la première moitié du XVII^{ème} siècle, que ce soit par les baroques tels que Sponde ou Maynard, par le premier des poètes classiques qu'est Malherbe, ou par les Précieux, comme Voiture et Maleville. Cependant, le sonnet perd peu à peu de son éclat dans la seconde moitié du siècle, jusqu'à ce que Boileau le condamne dans son **Art poétique** de 1674 : s'il reconnaît qu'« un sonnet sans défaut vaut seul un long poème », et finit par caractériser le sonnet comme « orgueilleux » (chant II, v. 94-95 et 112). Le sonnet tombe alors dans l'oubli, jusqu'à ce que le XIX^{ème} siècle le redécouvre.

Quelques-uns des grands poètes du XIX^{ème} siècle ont essayé de le remettre au gout du jour, comme Sainte-Beuve avec « poésie ne rit point des sonnets ». Ce sonnet rappelle tous les noms de tous les prédécesseurs.

*Ne ris point des sonnets, ô critique moqueur !
Par amour autrefois en fit le grand Shakespeare ;
C'est sur ce luth heureux que Pétrarque soupire,*

Et que le Tasse aux fers soulage un peu son cœur.

*Camões de son exil abrège la longueur,
Car il chante en sonnets l'amour et son empire ;
Dante aime cette fleur de myrte, et la respire,
Et la mêle au cyprès qui ceint son front vainqueur.*

*Spencer, s'en revenant de l'île des féeries,
Exhale en longs sonnets ses tristesses chéries ;
Milton, chantant les siens, ranimait son regard ;*

*Moi, je veux rajeunir le doux sonnet en France ;
Du Bellay, le premier, l'apporta de Florence,
Et l'on en sait plus d'un de notre vieux Ronsard.*

Charles-Augustin Sainte-Beuve.¹

Le sonnet chez les poètes modernes est apprécié. Le nombre de sonnets publié en France au XVI^e siècle serait d'environ 46 000.

Cependant le sonnet est beaucoup pratiqué mais pas exclusivement et de façon continue, la plus part du temps le sonnet est un poème de circonstance. Sa structure attire, car elle est saisissante et attire le lecteur. Mais aussi seul un bon écrivain se consacre au sonnet et sait mesurer avec soin ce qu'il veut exprimer en seulement quatorze vers.

Baudelaire, Verlaine, Mallarmé et Rimbaud ont réintroduit, en poésie, le sonnet que le « siècle des lumières » avait rejeté, cependant en ajoutant quelque transformation avec la dislocation du vers et des nouvelles dispositions de rimes. Dans le but d'exprimer une nouvelle conception du monde. Par exemple Baudelaire dans *Les fleurs du mal*, on peut distinguer trente-quatre formes différentes de sonnets.

Ou par Tristan Corbière, qui renverse la structure traditionnelle pour proposer un sonnet s'ouvrant sur un sizain et s'achevant par deux quatrains « Le

crapaud », dans le recueil des Amours jaunes. Ce n'est pas qu'un hommage au passé et à ses règles de formes fixe mais c'est une continuité, une évolution.

Le sonnet et ses caractéristiques

Le sonnet peut être satirique, politique, moral, religieux, réaliste, burlesque, mais aussi érotique. Il ne connaît pas de genre mineur.

La structure du sonnet

Le système de rimes : les rimes sont de plus en plus variées avec le temps, la rime dominante est la rime embrassée (abba/abba) identique dans les deux strophes, pour les tercets il n'y a pas de règle particulière cela dépend du poète et de sa localisation.

Les rimes italiennes : (cdc/dcd) ; française : (ccd/ede), shakespearienne : (efef/gg). Puis au XX^e siècle l'usage change par exemple Baudelaire avait des systèmes de rimes différents d'un sonnet à l'autre. Le sonnet suit presque les modalités de construction qui est un art de la composition qui est la chute

Le dernier vers du sonnet est la chute, qui doit apparaître comme une brève conclusion, brillamment formulée. Cela sera une image expressive, ou une formule satirique spirituelle (une pointe), un effet de surprise mais encore une formule qui rend le sens plus compréhensible.

Le sonnet est donc entre le patrimoine et l'innovation, il rejoue les périodes et les caractéristiques de la Renaissance et le Baroque.

Choix de la forme

Clément Marot codifie les règles du sonnet français.

Il y a quatorze vers répartis en deux quatrains et un sizain, le sizain est séparé en deux tercets mais sans que la rime ni le sens n'aient l'obligation de respecter cette séparation. Les deux quatrains sont faits sur le même modèle et sur les mêmes rimes, soit croisées (A/B/A/B) soit embrassées (A/B/B/A).

Le sizain comporte un distique sur une rime et un quatrain à rimes embrassées ou croisées. Le sonnet comporte donc 5 rimes qui après le XVI^e siècle, seront alternées entre rimes masculines et féminines.

La structure traditionnelle du sonnet :

Marot: (ABBA/ABBA//CCD/EED)

Française : (ABBA/ABBA//CCD/EDE)

Ces formes sont considérées comme les deux formes fondamentales du sonnet français.

Le sonnet Hétérométrique

Dès que la variation du mètre obéit à un certain ordre. Baudelaire avec le sonnet hétérométrique à mètre alterné, composé de décasyllabes et d'octosyllabes avec « le chat » dans « Les Fleurs du Mal ».

Le sonnet apparent : (ABAB/ABAB//ABA/BAB)

Le sonnet à rebours découvert avec Verlaine : (DEE/DCC//ABBA/ABBA) ou (EDE/DCC//ABBA/ABBA) ou à l'italienne (CDC/CDC//ABBA/ABBA)

Le sonnet Polaire chez Baudelaire : (ABBA//EEF/GGF/CDDC)

Le sonnet alterné : Une alternance des quatrains et des tercets cela peut-être quatrain/ tercet/quatrain/tercet ou tercet/quatrain/tercet/quatrain

Le sonnet quinzain : (ABBA/ABBA//CDC/DCC) (D) il y a un quinzième vers qui est ajouté et qui est à l'écart

Le sonnet seizain : il y a cinq rimes dont on ajoute deux vers détachés, l'un qui précède et l'autre qui suit le corps des quatorze vers :

(A///ABBA//CAAC//DDE/A'Ea'///a)

Sonnet avec cinq rimes : (ABbABb/ABbABb//CDCd/EDeD)

(mffmff/mffmff//mfmf/mfmf)

II-Analyse détaillée du sonnet de Joachim du Bellay

Les Regrets de Joachim du Bellay : sonnet XII.

-Alors dans ce sonnet XII, il s'adresse à son amie Olivier de Magny et lui explique que le désespoir et poésie, loin d'être incompatibles, sont indissociables.

C'est un sonnet élégiaque et lyrique, le lyrisme est présent dès le premier vers avec la marque de la première personne du singulier « je » (v.1). Ensuite « me » (v.2), de plus en rapprochant ce poème à quelqu'un de proche il y a encore plus la dimension lyrique.

Le sonnet suit une structure comme Marot c'est-à-dire (ABBA/ABBA//CCD/EED).

Le poète grâce à cette structure montre avec tous les verbes du premier quatrain qu'il est torturé : « tourmente » (v.2), « lamente »(v.3).

L'aspect élégiaque est d'autant plus présent par « le soin ménager » (v.1), « tant de regret » (v.3).

Dans les tercets nous passons d'un lyrisme personnel à celui d'un lyrisme général, toutes les personnes souffrantes comme l'auteur peuvent se reconnaître dans cette énumération « ouvrier » (v.9), « laboureur » (v.10). Le sonnet est donc la forme privilégiée par Joachim du Bellay car il expose les tourments, tout en laissant une part d'universalité dans son sonnet.

Au vers 4 « comment chanter je puis », le poète chante son désespoir afin de traverser la réalité. En utilisant le sonnet il utilise les tonalités, ainsi que le chant et réussit à transmettre les émotions, et les ressentis c'est ce que parvient le mieux à faire le sonnet.

De plus le sonnet comporte une volta qui consiste en un changement majeur du sujet entre les huitains et les sizains. Dans cette première moitié du

sonnet, il y a un sujet qui est développé et la seconde moitié du sonnet permet grâce au volta de présenter une réflexion personnelle à propos de ce même sujet.

III-Analyse détaillé du sonnet de Louise Labé 1555

Ô beaux yeux bruns

C'est le deuxième sonnet du recueil publié en 1555.

Dans les sonnets de Louise Labé il y a l'évocation des tourments de la passion, et de l'amour meurtri. Le sonnet est considéré comme la forme par excellence pour évoquer une situation amoureuse ou les plaintes. Tout d'abord, le nom de l'homme n'est pas évoqué, le lecteur peut s'identifier à l'homme c'est la valeur universelle du poème.

La poétesse reprend la technique du blason en parlant des caractéristiques de l'homme : « Ô beaux yeux bruns » (v.1)

« Ô front, cheveux, bras, mains et doigts ! » (v.9)

Le blason qui est un rappel à Clément Marot, mais aussi qui se mêle à la forme du sonnet afin de faire l'éloge dans un jeu poétique. De plus elle détourne le blason car c'est la voix d'une femme qui s'exprime ici, grâce au sonnet la poétesse laisse transparaître le portrait élogieux de l'être aimé.

Mais il y a aussi la plainte et de la souffrance dont le sonnet laisse exprimer le trouble amoureux.

« Ô larmes épandues » (v.2)

« Ô milles morts » (v.7)

« Ô luth plaintif » (v.10)

Il y a même une métaphore pétrarquiste « en mille rets tendu » (v. 7) qui est le piège de l'amour.

La poétesse montre sa douleur, le champ lexical du feu montre sa souffrance :
« flambeaux, feux, étincelles » (v.11, 12, 14)

La fin qui est la pointe représente l'étincelle, elle veut une réponse, tout le poème s'inscrit dans un mouvement qui va de l'amant à l'amante.

À travers ce sonnet il y a aussi la justesse de la pensée, l'élégance des expressions. De même la structure du sonnet de Louise Labé suit la structure traditionnelle de Marot (ABBA/ABBA//CCD/EED). Il y a aussi cette notion de musicalité qui fait référence aussi au sonnet qui était accompagné de la lyre.

Cependant ici : « rie », « front », « main », « doigt » sont des monosyllabes cela découpe donc le texte afin de montrer l'émotion, c'est le cœur de la poétesse qui bat. Son seul moyen d'expression sera la musique, le luth et le chant.

Conclusion :

Le sonnet a suivi une évolution en fonction de sa localisation et du poète. De plus le sonnet a subi plusieurs modifications grâce à : Baudelaire, Verlaine et plein de poète. Cependant le sonnet est donc utilisé de façon exclusive et sur une courte période chez les auteurs. Cette forme incarne donc au mieux la poésie, c'est la forme la plus populaire de la littérature française. Au XXI le sonnet ne s'adresse plus à une femme et n'exprime plus la plainte amoureuse, le sonnet se destine donc à présent à être dans des recueils que le poète expérimente.

Sitographie

<https://actualitte.com/article/9125/livres-anciens/pourquoi-ecrire-un-sonnet-au-xxie-siecle>

<https://books.openedition.org/pum/9557?lang=fr>

<http://blog.ac-versailles.fr/>

<https://lewebpedagogique.com/>

<http://vivelalecture.over-blog.com/>

<http://echos-poetiques.e-monsite.com/>

<http://www.cosmovisions.com/>

<http://tete-en-lettres.com/le-sonnet-definition-et-analyse/>

bibliographie

Louise, Labé(1555). Sonnets-Elégies Débat de Folie et d'Amour. Paris: GF-Flammarion, 279p.

Stéphane, Mallarmé(1899). Poésies. Paris : GF-Flammarion, 315 p.

1 : *Ne ris point des sonnets* Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869)

Recueil : *Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme (1829).*

